

24 Plan global d'études – PhD interdisciplinaire

À compléter avant la fin du 1^{er} trimestre d'inscription

Nom de l'étudiant : Date :

Matricule Synchro : Statut : Demi temps Plein temps

Projet de recherche :

Directeur de recherche : Codirecteur :

1^{re} année : L'étudiant doit procéder à l'inscription de l'automne et l'hiver avant septembre. Ce document doit être remis à la TGDE avant la fin du 1^{er} trimestre (automne).

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	
Hiver	
Été	

À partir de 2^e année : L'étudiant doit procéder à l'inscription de l'été, l'automne et l'hiver avant la fin du mois d'avril. Ce document doit être mis à jour et remis à la TGDE avant septembre.

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	AME 7122 - Recherche interdisciplinaire en aménagement 2
Hiver	
Été	

Fin de 5e trimestre ou au courant de 6^e trimestre : prévu pour examen de synthèse

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	
Hiver	
Été	

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	
Hiver	
Été	

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	
Hiver	
Été	

Trimestre	Activités / sigles des séminaires & cours
Automne	
Hiver	
Été	

Approbation du directeur de recherche

Date

Approbation du co-directeur de recherche

Date

Information additionnelle

Les nouveaux admis des programmes de doctorat devront déposer un plan global d'études approuvé par leur directeur de recherche, et le cas échéant, par leur codirecteur avant la fin du premier trimestre de sa première inscription, à la Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) aux études supérieures de la Faculté de l'aménagement.

Le formulaire comprend les éléments de base que doit contenir le plan global d'études. Cela dit, le plan global d'études doit comprendre minimalement les informations suivantes au doctorat :

- **Modalités d'inscription au programme d'études**
Indiquez si vous êtes inscrit à plein temps ou à demi-temps.
- **Nom des directeurs et codirecteurs**
- **Projet de recherche**
Indiquez le sujet général sur lequel porte votre projet de recherche.
- **Calendrier des activités**
Répartissez les activités suivantes selon les différents trimestres de la durée des études. Au doctorat, la durée normale des études est de 12 trimestres et la durée maximale est de 15 trimestres.
 - *Scolarité préparatoire et complémentaire*
Il s'agit de cours imposés au candidat lorsque sa préparation antérieure ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission.
 - *Cours du programme d'études*

Il s'agit des cours de base du programme.
 - *Cours hors programme*
Il s'agit de cours qui ne sont pas exigés au départ pour le programme auxquels l'étudiant s'inscrit soit à des fins personnelles, ou pour répondre à des objectifs particuliers de son projet de recherche.
 - *Enregistrement du sujet de thèse*
Le sujet de thèse doit être enregistré avant la fin du deuxième trimestre de scolarité.
 - *Examen de synthèse*
Il s'agit de l'examen général de doctorat qui doit avoir lieu avant la fin du 6e trimestre de scolarité.
 - *Dépôt du protocole*
Le protocole de recherche doit être remis en même temps que la partie écrite de l'examen général de doctorat.
 - *Avis de dépôt de la thèse*
Devra être déposé deux mois avant le dépôt de la thèse à la Technicienne en gestion des dossiers étudiants ; cycles supérieurs à la Faculté de l'aménagement
 - *Dépôt initial de la thèse*
Il s'agit du moment prévu de la remise de la thèse avant son évaluation.
 - *Soutenance*
- **Approbation du directeur de recherche et du codirecteur, le cas échéant**

Toutes les informations demandées ne sont peut-être pas disponibles lorsque l'étudiant élabore son plan d'études pour la première fois. Par exemple, il peut être impossible de savoir si tel ou tel séminaire sera donné à tel trimestre. De plus, des modifications et des imprévus peuvent survenir au cours de la durée des études. C'est pourquoi le plan global doit être mis à jour au moins une fois par année, au moment de l'inscription trimestrielle.